

Bulletin de liaison du
Groupe Mammalogique Breton

G.M.B.
Maison de la Rivière - 29450 SIZUN
Tél. : 02 98 68 86 33 - fax : 02 98 24 14 00
e-mail : gmbreton@aol.com

Printemps 1999

Mammi-Breizh est un bulletin trimestriel d'informations et d'actualités mammalogistes en Bretagne. Il est ouvert à tous : vous pouvez transmettre toute information, observation, annonce, dessin... au siège du GMB, à Sizun.

SOMMAIRE

- Comptage de Grands Rhinolophes
- Études chiroptérologiques dans des sites miniers costarmoricaux
- Les castors des Monts d'Arrée
- Plan de restauration pour la loutre
- Protection de nouveaux gîtes à chauves-souris
- L'Atlas des chiroptères
- Mammi-brèves, échos, à lire, les dates....

Loutres, castors, chauves-souris... Participez aux études et actions de conservation des mammifères sauvages de Bretagne

Depuis maintenant plus de dix ans, le **Groupe Mammalogique Breton** mène de multiples études et actions pour la protection de nos mammifères sauvages. En ce printemps 1999, d'importantes études sur l'écotoxicologie des **loutres** se terminent. Un point sur la situation du **castor** sur les bassins de l'Elez, et maintenant du Haut Aulne, sera bientôt publié ; des propositions de gestion conservatoire seront faites aux pouvoirs publics concernés.

Ca bouge aussi sur le front des **chauves-souris**. Plusieurs gîtes importants ont été protégés ces derniers mois dans le cadre du Contrat-Nature financé par la Région et les Départements. Les projets de fermeture des mines ou ardoisières proposées par la

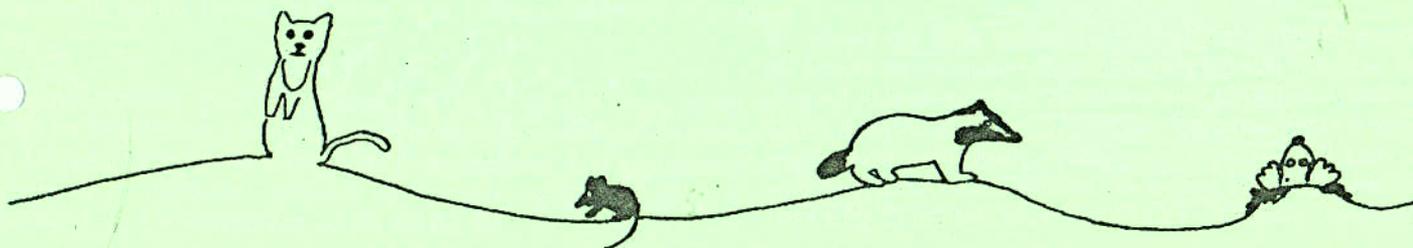
DRIRE ont mobilisé durant l'hiver bénévoles et salariés pour réaliser des diagnostics-écologiques sur des réseaux souterrains peu connus et surtout pour monter, dans l'urgence, des projets alternatifs de mise en sécurité qui permettent de conserver l'accès aux chauves-souris... et aux chiroptérologues. Ce dossier sensible va nécessiter, dans les prochains mois, de gros investissements humains et financiers, alors si vous êtes intéressés pour participer à ces actions de sauvetage, contactez-nous !

Le programme "Emplois-Jeunes" nous a permis de recruter **Josselin Boireau**, passionné par les chiroptères, qui sera chargé de dynamiser les actions du GMB en ce domaine. Josselin animera le service "S.V.P. Chauves-souris", s'occupera de la gestion des sites protégés, des prospections chiroptérologiques, et de la sensibilisation du public. N'hésitez pas à le contacter, pour toutes questions touchant à ces thèmes.

Concernant **l'atlas des mammifères de Bretagne**, un premier point concernant les chauves-souris sera fait avant l'été en collaboration avec Bretagne Vivante-SEPNEB et la SFPEM. Les autres groupes seront réactualisés ensuite.

Je vous invite à participer nombreux à **l'Assemblée Générale du G.M.B.** qui se tiendra le **samedi 12 juin à 14 h (Maison de la Rivière - Sizun)**. Nos trois chargés d'études et de mission feront le point sur les actions en cours et ce sera l'occasion de discuter des nouvelles perspectives d'études et d'actions. Une rencontre à ne pas manquer !

**Le Président,
Hervio J.M.**



Février, saison du comptage



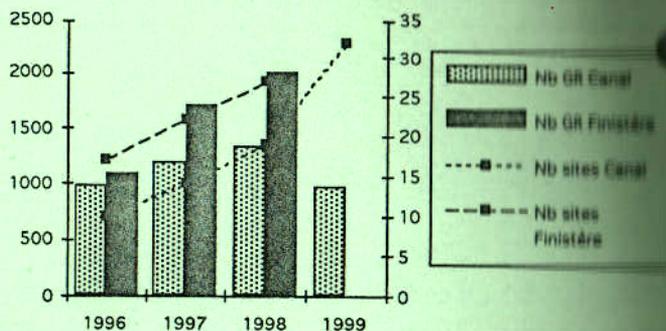
Comme tous les ans à la même période, le GMB a participé au **comptage national de Grands Rhinolophes**, organisé par la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM). Les 1er et 2 février derniers, une quinzaine de personnes a donc été mobilisée pour visiter l'ensemble des gîtes connus du Finistère et de l'ouest des Côtes d'Armor.

Le comptage, réalisé depuis 1996, permet de dégager plusieurs tendances : tout d'abord, la Bretagne confirme sa suprématie : en 1997, la Région occupait le premier rang en France, avec 2733 Grands Rhinolophes, soit plus de 11% des effectifs nationaux. Le Finistère était le premier département français, avec 1718 individus, dont les deux tiers hivernaient dans les anciennes ardoisières du Canal de Nantes à Brest.

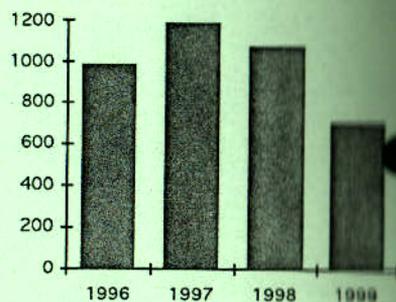
Les comptages de février effectués depuis quatre ans sur le Canal montrent des effectifs globaux apparemment stables (988 individus en 1996, 970 en 1999). Mais dans le même temps, le nombre de sites connus et prospectés n'a cessé d'augmenter, passant de 10 en 1996 à 32 en 1999, et si on compare les effectifs sur les 10 sites originels, on constate en fait une baisse globale. Certains gîtes se maintiennent tout de même à plus d'une centaine d'individus. Cette évolution, encore difficile à interpréter à cause du manque de recul, n'est sûrement pas imputable aux seuls paramètres météorologiques. Elle souligne encore une fois les menaces dont les chauves-souris font l'objet, et l'urgence de protéger leurs gîtes et leurs terrains de chasse.

(merci à tous les bénévoles pour leur participation aux différents comptages, et à Nadine Nicolas pour sa synthèse)

Effectifs hivernants de Grands Rhinolophes (février) et nombre de sites sur le Canal de Nantes à Brest et dans le Finistère



Effectifs de Grands Rhinolophes sur les 10 sites originels du Canal de Nantes à Brest



Étude chiroptérologique d'anciens sites miniers

Depuis 1991, le Bureau de Recherche Géologique et Minière (BRGM), à la demande de la Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE), réalise une étude sur la mise en sécurité des anciennes mines.



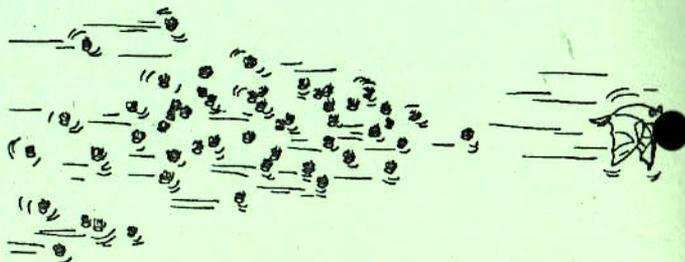
C'est dans le cadre de ce travail que la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) a demandé au GMB de réaliser une expertise chiroptérologique sur les **anciennes concessions minières de Trémuson, L'Hermitage-Lorges (22), Ty-Gardien, Kervéady et Kerdévo (29)**. Ce dernier site étant suivi par le GMB depuis 1988, et protégé par une grille depuis 1993.

Durant l'hiver 1998/1999, 37 sites ont ainsi été visités : 8 étaient occupés par des chauves-souris, nous avons trouvé du guano dans 2 autres, et 3 présentaient un fort potentiel. La présence de six espèces a été notée ou confirmée : Grand rhinolophe, Petit rhinolophe, Vespertilion de Daubenton, Vespertilion à moustaches*, Grand murin* et Oreillard roux* avec des effectifs maximaux variant de 1 à 217 individus. Sur les 13 gîtes rete-

nus nous avons proposé de placer soit une grille (avec possibilité de contrôle du site par les chiroptérologues), soit un périmètre grillagé (autour des puits), et dans tous les cas de placer un panneau de sensibilisation. Ces aménagements garantissent une totale mise en sécurité des sites et la préservation des habitats des chauves-souris.

La Bretagne étant dépourvue de cavités naturelles, les mines jouent un rôle essentiel dans le cycle biologique des chauves-souris. Nous espérons donc que nos propositions seront bien prises en compte par le BRGM qui, dans un premier temps, prévoyait une fermeture hermétique des sites par foudroyage ou remblais, sans prise en compte des chiroptères.

(*) données bibliographiques sur l'ancienne mine de Kerdévo



Castors de l'ouest

Le castor a été réintroduit voilà 30 ans dans les Monts d'Arrée, et un premier bilan fut publié en 1985. Depuis 1996, le G.M.B., dans le cadre de son Contrat-Nature régional, a entrepris un travail de réactualisation fine (échelon parcellaire) du statut de l'espèce, afin de constituer un outil de gestion axé sur deux finalités conservatoires :

1) orientation optimisée des **acquisitions foncières** programmées par le Département du Finistère au titre des Espaces Naturels Sensibles, suite à une délibération prise en 1992.

2) mise à jour réactualisable, au parcellaire, des zones d'activité de l'espèce en lien avec **l'opération locale agri-environnementale "Loutre, Castor et Vison d'Europe"**, dans le cadre de l'OGAF des Monts d'Arrée sous maîtrise d'ouvrage PNR d'Armorique, et dont l'Arrêté Préfectoral vient d'être signé le 24 novembre 1998. Cet outil contractuel, préparé depuis 1995, porte sur 32 communes des Monts d'Arrée. D'ores-et-déjà, une dizaine d'agriculteurs ont conventionné.

Dans cette perspective ont été créés en 1996 un **Groupe de travail** spécifique, associant les agents du Réseau Castor de l'ONC du Finistère, ainsi qu'une **base de données** informatique spécifique (725 tronçons de cours d'eau et 175 propriétaires riverains). Les cartes de synthèse font apparaître, en 1996, l'existence de **8 à 11 groupes familiaux**, ce qui est exactement similaire avec les chiffres établis en 1985. Dans l'intervalle, au moins 2 familles de castors ont disparu, tandis que sur 11 noyaux identifiés, au moins 7 sont aujourd'hui régulièrement fragilisés par des interventions humaines. Ces observations montrent par ailleurs qu'une gestion cohérente des problèmes engendrés par les castors s'adresse à quelques propriétaires bien identifiés, et que la multiplication d'animations payantes sur terrains privés, sans que les propriétaires ne soient au moins consultés et a fortiori y trouvent une compensation, ne peut que générer des actions fragilisantes pour les castors, récurrentes et parfois illégales en vertu du Code Rural.

Parallèlement, c'est en 1996 que G. Cochet (Muséum d'Histoire Naturelle à Paris) découvre fortuitement la présence du

castor sur le **haut bassin de l'Aulne**, à 35 kilomètres du haut Elez, et le signale à la SEPNB. En 1997, des indices récents sont redécouverts, à nouveau fortuitement, 10 km plus bas. Des inspections complémentaires, remobilisant alors le groupe de travail mis en place par le GMB, ont permis de constater une dispersion **d'indices de castors sur 27 km de linéaire hydrographique**, touchant 7 communes, et à moins de 7 km des Côtes d'Armor.

L'action des castors sur la végétation ligneuse y reste sur place très discrète, aucune "attaque" sur les boisements à valeur économique ni aucun barrage n'y ont à ce jour été constatés. S'agissant, depuis 30 ans, du premier cas d'émigration objectivement identifié de l'espèce hors du bassin de l'Elez (ici via le bas Elez, scénario le plus tangible), le PNRA et les services de l'État ont été officiellement informés par le GMB, à la suite de quoi deux réunions spécifiques ont été organisées par la Préfecture du Finistère, puis par le PNR d'Armorique. L'APPMA du Huelgoat et la SEPNB s'étant officiellement prononcées pour une reprise des castors émigrants du haut Aulne, le Réseau Castor ONC, saisi de la question par le Préfet, après avis du Ministère de l'Environnement, a rendu son avis (négatif) en juillet 1998. Les services de l'État ont alors souhaité que le GMB (associant Réseau Castor ONC et SEPNB) réalise un suivi régulier sur le haut Aulne, ainsi qu'une analyse des potentialités d'émigration hors haut Elez et identification des plantations à risques (travail en cours, avant la mise en place d'un fonds de garantie pour la protection des parcelles les plus sensibles). Les résultats de ce travail seront publiés au cours du second semestre 1999. Y sera adjointe, afin que toute l'information nécessaire soit utilement diffusée sur ce sujet par les gestionnaires, une revue bibliographique sur l'impact connu de l'activité de l'animal sur les biocénoses, en particulier les peuplements piscicoles et leurs habitats.

Une note plus détaillée est disponible sur demande au GMB: **contact L. Lafontaine ☎ 02 98 68 86 33.**

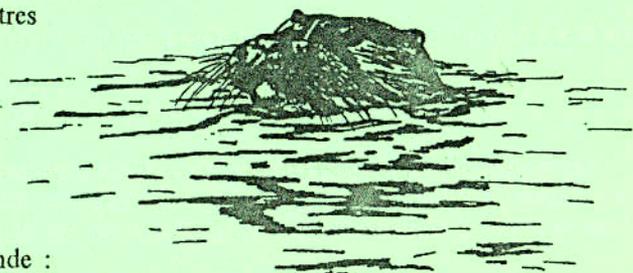
Pour en savoir encore plus, la revue **ArMen** vient de consacrer un article (très consensuel) sur le sujet (n° 101 / février 1999, pages 26-33)



Loutre : plans d'action et de restauration

En juin 1998 au Centre Régional d'Initiation à la Rivière de Belle-Isle-en-Terre, s'est tenue la réunion annuelle du Réseau SOS-Loutres, où furent jetées les bases d'un Plan d'Action régional pour l'espèce, dans la perspective du Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006, qui se négocie actuellement. Cette démarche fut plutôt opportune puisque le Ministère de l'Environnement a lancé au plan national en 1998 la réalisation de "Plans de Restauration" par espèce : pour la loutre, une réunion de travail s'est tenue à l'invitation du Ministère en novembre 98 afin d'examiner et d'amender un premier document de synthèse et de propositions. Pour la Bretagne, au titre à la fois du bilan et des perspectives, il y avait effectivement beaucoup à redire ! Un document complémentaire fut ainsi rédigé et soumis, et une nouvelle mouture nationale, tenant compte pour partie de ces propositions, vient d'être bouclée afin d'être validée par le C.N.P.N., avant une diffusion plus large. Hélas, le problème se situe du côté du Ministère qui semble peu disposé à dégager des moyens conséquents pour satisfaire les objectifs de ce Plan ! Il faut dire que parallèlement, le Ministère de l'Environnement soutient financièrement en direct (à hauteur de 50.000F/an) "l'expérimentation" de réintroduction de la loutre en Alsace, qui est entrée dans sa phase opérationnelle à la fin 98 (2 loutres relâchées, pour un total de 20 individus d'ici fin 2001) ! Un des nombreux arguments contre lequel le Réseau SOS-Loutres s'est battu de longue date...

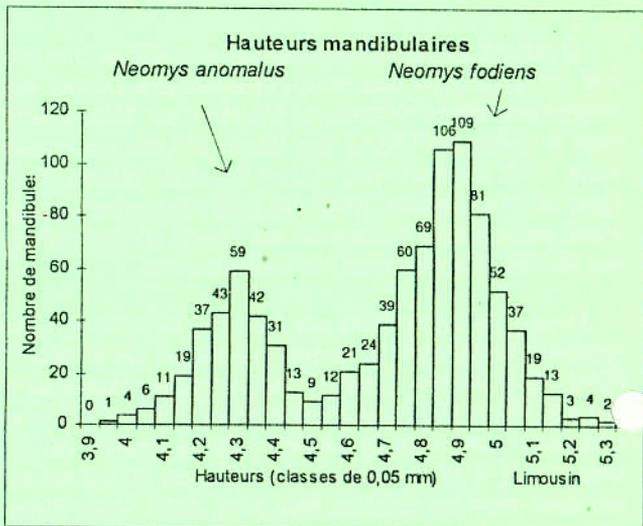
Parallèlement, suite au Colloque de l'UICN qui s'est tenu l'année dernière en République Tchèque, se prépare également un Plan d'Action pour la Loutre (2000-2010) à l'échelon pan-européen. Les recommandations issues de ce colloque, traduites en français, sont disponibles sur demande : **contact L. Lafontaine ☎ 02 98 68 86 33**



Cadavres à conserver et signaler au GMB

L'avancée récente et le développement de la génétique moléculaire a entraîné des avancées significatives dans la connaissance des espèces, notamment au plan taxonomique. Il y a ainsi plusieurs espèces de mammifères qu'il est nécessaire de signaler systématiquement lorsqu'on découvre leur cadavre (en plus de la loutre, du vison d'Europe, du castor ou des chiroptères), en lien avec diverses problématiques en cours :

La première concerne les **crossopes** ou **Neomys** (musaraigne aquatique et musaraigne de Miller, connue comme essentiellement rupestre, jamais décrite en Bretagne contrairement à la Normandie il y a quelques années). Or, en novembre dernier, dans le Cap Sizun, J. Citoleux (Service Espaces Naturels, Conseil Général du Finistère) a découvert un cadavre de crossope, pouvant laisser supposer une musaraigne de Miller : dos noir profond tranchant avec le blanc argenté du ventre, petite taille : tête + corps : 67 mm, queue : 45 mm, dépourvue de la frange de poils habituellement décrite chez la musaraigne aquatique (légère frange sur le derniers tiers), hauteur mandibulaire intermédiaire entre les 2 espèces. Une expertise génétique, en cours au CNRS de Grenoble (Laboratoire de P. Taberlet), semble accréditer son appartenance à la musaraigne aquatique : toutefois, au plan génétique, les éléments de comparaison du genre *Neomys* font défaut ! Il est donc fait appel à chacun pour conserver systématiquement tout cadavre de crossope (dos noir contrastant avec le ventre blanc) découvert fortuitement et nous contacter ensuite pour prélèvement d'échantillon et faire procéder aux analyses.



In Indelicato, N. & I. Charissou

La seconde espèce est le **putois**, petit mustélidé inféodé aux zones humides. Une étude menée durant 5 ans par le Vincent Wildlife Trust en Grande-Bretagne a montré que le putois, après une quasi-extinction depuis le début du siècle (ne subsistait alors qu'un noyau relictuel d'une centaine d'individus à l'ouest du Pays de Galles), accroît peu à peu son aire de répartition en se croisant avec des furets retournés à l'état sauvage (le furet *M. furo* est une forme domestiquée il y a plus de 2000 ans du putois d'Europe *M. putorius* ou du putois des steppes *M. eversmannii*). L'analyse génétique des cadavres a révélé l'existence de 2 lignées géographiquement distinctes de putois et de furets, et de nombreux hydrides. La lignée originelle de putois existe toujours, et a même été retrouvée plus à l'est, dans les Midlands. Cette reconquête vers l'Est de la Grande-Bretagne est néanmoins oblitérée par une mortalité due au trafic routier, au piégeage ou à la prédation sur des rongeurs empoisonnés par anti-coagulants aux abords des fermes ou dans les jardins.

En France Th. Lodé (Erminea / Université d'Angers) a démarré une étude génétique (en cours) sur cette espèce, à partir de spécimens originaires des Pays de Loire, de Bretagne, d'Aquitaine, du Morvan et du Limousin. Cet échantillon serait utilement complété par des putois (à conserver et signaler au GMB) à la robe très sombre, voire mélaniques (ce qui a pu souvent induire une confusion avec le vison d'Europe), ou sinon rouge (jusqu'ici observé uniquement au Pays de Galles et en Russie) ou "Isabelle".

Dernière espèce, l'**écureuil** : le GMB a été contacté par une étudiante de l'Université de Londres qui travaille sur l'écureuil de Jersey, dans les Îles anglo-normandes. La proximité de Jersey avec le nord-est de la Bretagne et le Cotentin rend ce travail de comparaison génétique particulièrement passionnant. Il serait donc intéressant que tout écureuil trouvé mort, même plus à l'ouest de la Bretagne, soit rapidement signalé afin de pouvoir procéder aux prélèvements ad-hoc.

Contact GMB : L. Lafontaine ☎ 02 98 68 86 33

Mammi-brève

Découverte du **Vespertillon à oreilles échancrées** en Finistère (*Myotis emarginatus*). Au moins 4 observations de l'espèce cet hiver (dont une de Bretagne Vivante-SEPNB). Ces observations ont fait se replonger quelques naturalistes dans leur carnet de notes. Ainsi au moins 2 données antérieures à cette année ont été retrouvées pour cette espèce, de toute manière rare en Bretagne.

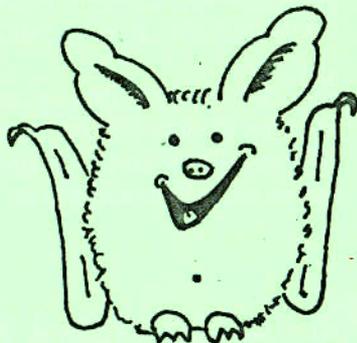
À l'ouest, du nouveau : la protection progresse

Dans le cadre de différents programmes menés par le GMB (dont le **Contrat-Nature** pour les mammifères d'intérêt européen), plusieurs gîtes finistériens d'hivernage du Grand Rhinolophe et d'autres espèces viennent d'acquérir différents types de protection :

Trois **Arrêtés Préfectoraux de protection de biotope** ont

été pris entre mai 1998 et avril 1999: la grotte naturelle de Roc'h Toul (Guiclan, maximum de 11 Grands Rhinolophes), l'ancienne mine d'antimoine de Kerdévot (Ergué-Gabéric, maximum de 217 Grands Rhinolophes), et le réseau d'anciennes mines de plomb argentifère de Locmaria-Berrien, en forêt d'Huelgoat (maximum de 96 Grands Rhinolophes).

Le GMB a signé cinq **conventions** avec des propriétaires privés de gîtes à chauves-souris (grotte de Roc'h Toul, quatre anciennes ardoisières du Canal de Nantes à Brest), qui autorisent



notamment l'Association à procéder au suivi des sites et à superviser leur mise en protection. Le G.M.B. vient même d'acquérir, au franc symbolique, un puits d'ardoisière muni de trois galeries, à Gouézec.

Six **grilles** permettant à la fois le passage des chauves-souris et le contrôle par les naturalistes ont été posées à l'entrée de sites jusque là menacés par une fréquentation excessive (ardoisière du Canal, mines de Locmaria, Roc'h Toul). À cette occasion, un système innovant a été expérimenté dans les sites les plus menacés (grille à barreau coulissant), où il s'est avéré jusqu'ici inviolable.

L'Atlas des chiroptères de France métropolitaine.

Initié et coordonné par la SFEPM (Société Française d'étude et de Protection des Mammifères), l'atlas est en cours depuis fin 1997. L'objectif est de faire un bilan aussi précis (maille 1/8ème de carte 1/50 000) et complet que possible sur la répartition des différentes espèces de chiroptères européens et de réactualiser l'Atlas des mammifères sauvages de France qui date tout de même de 15 ans. Cette connaissance des chauves-souris permettra du même coup d'établir la liste rouge des chiroptères selon les critères de l'UICN. L'Atlas des chiroptères de France Métropolitaine sera donc l'outil indispensable des protecteurs de chauves-souris pour les années à venir, d'où l'importance de sa parfaite réalisation.

Si vous désirez participer à cet atlas, vous pouvez communiquer vos données à Josselin BOIREAU, GMB, Maison de la Rivière, 29450 SIZUN

La fiche de collecte des données est disponible au GMB.
Une première cartographie sera produite mi-1999 et reprise dans Mammi-Breizh afin de pouvoir orienter les prospections.

J'en rage....

Voici un article paru le 29 mars 1999 dans le Télégramme de Brest. J'en ai eu connaissance par l'intermédiaire d'un appel "S.O.S. chauves-souris". Ce fut le seul coup de fil en relation avec cette information, donc pas d'effet de panique.

Mais bon, cette narration Hitchcockienne d'un cas de rage chez des chauves-souris Péruviennes (chose assez fréquente dans cette région du globe, où sont présentes les trois espèces de chauves-souris vampires vecteurs de nombreuses maladies dont la rage) me laisse perplexe.

Quelle peut être la portée de nos campagnes de sensibilisation après une information comme celle-ci? Comment dédramatiser nos mammifères volants préférés auprès d'un public aussi mal informé?

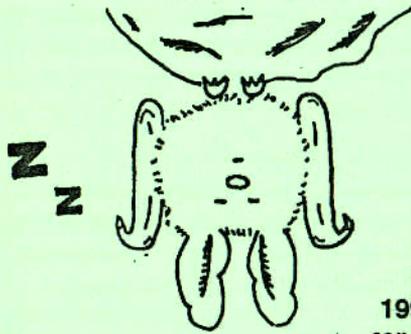
Je vous laisse trouver vous-même les réponses à ces questions. En tout cas ce qui est sûr pour moi, c'est que la sensibilisation aux problèmes des chauves-souris, il ne faut pas en démordre.

PÉROU. Des chauves-souris tuent trois personnes.

Des chauves-souris enragées ont envahi un village des Andes, à 870 km au sud-est de Lima, et attaqué sa population. Elles ont tué trois habitants et contaminé 16 autres. Les victimes sont un couple et leur enfant de neuf ans.

Échos

Dans le premier numéro d'Elona, publié par la SEPNB, deux enquêtes, une sur le Lérot et une sur le Muscardin, sont lancées. Alors, si vous possédez des informations sur ces petits mammifères, n'hésitez pas à nous les communiquer pour que nous les transmettions, ou à contacter Bretagne-Vivante -SEPNB pour plus de renseignements.



Bretagne : bilan et perspectives" à Brest avec la participation du

GMB. Contact : SEPNB, 186 rue Anatole France - B.P.32 - 29276 Brest Cedex - Tel : 02-98-49-07-18

■ Les 5 et 6 juin 1999, Assemblée Générale de la SEPNB à Mûr-de-Bretagne. Le GMB sera présent au village des associations. Contact : SEPNB, 186 rue Anatole France - B.P.32 - 29276 Brest Cedex - Tel : 02-98-49-07-18

■ Du 1er au 3 juillet 1999, Stage estival en Petite Montagne. Prospection chauves-souris (visite de bâtiments, ponts, soirées...) dans la région de Lons-le-Saunier (39). Frais estimés à 150 F. Contact : CPEPESC Franche-Comté - 3, rue Beauregard - 25000 Besançon - Tél : 03-81-88-66-71.

■ Du 8 au 10 juillet 1999, stage estival en Châtillonnais. Prospection chauves-souris (visite de bâtiments,...) dans l'Yonne et la Côte d'Or. Frais estimé à 210 F. Contact : Groupe Mammalogique et Herpétologique de Bourgogne - Maison du Parc - 58230 Saint-Brisson - Tél : 03-86-78-79-38.

■ Du 12 au 17 juillet 1999, 4ème stage chauves-souris Auvergne. Prospection

À lire

■ ArMen a récemment consacré un article sur les castors des Monts d'Arré DE BEAULIEU, F. (février 1999). Castors bretons. Ar Men 101 : 26-33.

■ Dans le dernier numéro d'ArMen, un dossier est consacré aux chauves-souris (leur biologie et leur protection...) ; il dresse également un portrait du chiroptérologue et dessinateur Philippe Pénicaud. DE BEAULIEU, F. (avril 1999). Nos amies chauves-souris. Ar Men 102 : 20-27.

■ Une nouvelle revue naturaliste vient de paraître : ELONA est éditée par Bretagne Vivante-SEPNB. Le n°1, (septembre 1998, 71 p), contient entre autres plusieurs articles sur les mammifères (campagnol des champs, grand murin, muscardin, murin à moustaches etc...).

DES DATES À NE PAS MANQUER

■ Les 26, 27 et 28 mai 1999, Colloque "40 ans de connaissances et de conservation du patrimoine naturel en

dans la région d'Issoire (63). Frais partagés entre les différents participants du stage. Contact : Association Chauve-souris Auvergne - La Font du Verne - 03350 Le Brethon - Tél : 04-70-06-10-65.

■ Le 4 septembre 1999, 4ème Nuit Européenne de la Chauve-Souris. Cette année le GMB prévoit d'organiser une animation à Quimper. Contact : GMB, Maison de la rivière - 29450 Sizun - Tél : 02-98-68-86-33.

■ Les 23 et 24 octobre 1999, XXIIIème Colloque Francophone de Mammalogie à Maison-Alfort (94). Au programme cette année : l'Étude et la Conservation des Carnivores : des nouvelles Approches. Contact : École Nationale Vétérinaire d'Alfort - 7 avenue du Général de Gaulle - 94704 Maison Alfort Cedex.

Assemblée Générale 1999 du Groupe Mammalogique Breton

Samedi 12 juin 1999,

14 h - Maison de la Rivière - 29450 Sizun.

Ordre du jour :

- Point sur les études et actions en cours
- Mammifères aquatiques : Lionel LAFONTAINE
- Contrat-Nature "Mammifères protégés" : Catherine CAROFF
- "SVP Chauves-souris" et problème de mise en sécurité des cavités souterraines : Josselin BOIREAU.
- Débat sur les perspectives d'actions et d'organisation du G.M.B.
- Rapport moral du Président.
- Rapport financier du G.M.B.
- Élection du 1/3 sortant du Conseil d'Administration.

Inscriptions au 02 98 68 86 33.

L'équipe de Mammi-Breizh

Édition et Impression : GMB.

Mise en page : Catherine Caroff

Rédacteurs : Josselin Boireau, Catherine Caroff, Jean-Marc Hervio, Lionel Lafontaine.

Illustrations : Play co. & Laurent Tillon

